

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**Commune de Servon**  
**ARRÊTÉ MUNICIPAL N°96/2026**

**Portant fermeture temporaire de l'école communale aux élèves en raison d'un épisode de canicule**

Le Maire de la commune de Servon,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2 ;

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les prévisions et bulletins de vigilance diffusés par Météo-France ;

Vu les recommandations des autorités sanitaires et des services de l'État relatives à la protection des populations vulnérables lors des épisodes de fortes chaleurs ;

Considérant l'épisode caniculaire exceptionnel affectant le département de [Seine et Marne ;

Considérant que les locaux de l'école la Butte aux Bergers ne permettent pas de garantir, dans les conditions actuelles, la sécurité et la santé des enfants accueillis ;

Considérant que les élèves constituent un public particulièrement vulnérable aux fortes chaleurs et qu'il appartient au Maire de prendre toutes mesures nécessaires pour assurer leur protection ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

L'accueil des élèves de l'école de la Butte aux Bergers est suspendu du 22/06/2026 au 23/06/2026 inclus, en raison des conditions météorologiques exceptionnelles liées à l'épisode caniculaire.

**Article 2 :**

La présente mesure concerne exclusivement l'accueil des élèves. Les personnels demeurent placés sous l'autorité de leur employeur respectif et exercent leurs fonctions selon les modalités définies par celui-ci.

**Article 3 :**

Les familles sont informées sans délai de cette mesure par tout moyen approprié.

**Article 4 :**

Le présent arrêté sera affiché en mairie et transmis à Monsieur le Préfet de Seine et Marne, à Monsieur le Directeur académique des services de l'Éducation nationale, ainsi qu'à toute autorité concernée.

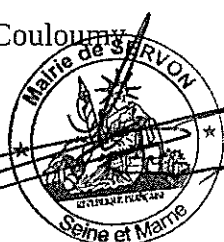
**Article 5 :**

Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Servon, le 21/06/2026

Le Maire,

Christophe Couloumy



REÇU EN PREFECTURE

le 22/06/2026

Application agréée E-legalite.com

21\_DA-077-217704501-20260621-AM96\_26-AR